



Déclaration SNUipp CAPD du 5 mai 2010

Le SNUipp renouvelle sa ferme opposition aux postes à profils. La logique qui préside à cette pratique est une logique d'individus choisis sur des critères externes aux équipes, privilégiant de fait des attentes de positionnement des personnes au détriment de leurs compétences (des critiques que nous avons déjà émises à propos de l'inspection). Une équipe pédagogique ne se profile pas par la juxtaposition d'individus triés sur le volet mais se construit par l'engagement de ces professionnels autour d'un projet partagé. Si les règles du mouvement actuelles ne sont pas satisfaisantes à cet égard, elles sont la garantie d'une protection des personnels vis-à-vis de l'arbitraire. Cette pratique peut même être contreproductive, et la désignation des MAT en est une illustration particulièrement éclairante.

Le métier a considérablement évolué et est devenu particulièrement complexe. Le plus important n'est pas le « comment être » mais bien le « comment faire », face à la multiplication des choix contradictoires auxquels nous sommes quotidiennement confrontés : aider les élèves ou les laisser se débrouiller, individualiser le travail de classe ou organiser les conditions de coopération entre élèves, viser une aide de type méthodologique ou garantir une aide disciplinaire, centrer l'aide autour de la remédiation ou autour de l'anticipation, croiser et rendre cohérentes les actions pédagogiques pour faire face aux nouvelles prescriptions descendantes (élargissement des missions, nouvelles fonctions, nouveaux dispositifs, nouveaux partenaires, ...) et prescriptions remontantes (évolution sociologique et culturelle des élèves, des parents, du monde du travail, ...).

Ce métier particulièrement exigeant nécessite une diversité d'approches et de points de vue pour être au plus près de la réalité de terrain, elle aussi diverse et plurielle, dans une attitude critique et distanciée par rapport aux mesures proposées, ce qui permet d'élaborer une réflexion professionnelle sur les conditions de la réussite des élèves.

La mise en place de postes à profils nous semble totalement contraire à une logique collective, constitutive de notre conception du service public, plus transparente et plus équitable, mettant en avant la promotion de l'ensemble de la profession par la formation et l'accompagnement a contrario du mérite basé sur la distinction de quelques individus.

De plus, nous pointons l'absence d'anticipation des incidences sur le mouvement et le caractère très succinct de la définition des profils qui renforce l'arbitraire.